

# Province de Québec

## Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



Le 20 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, le lundi 20 décembre 2021, à 19 heures.

À l'assemblée extraordinaire du conseil municipal étaient présents: Monsieur Michel Allard, Madame Line Rondeau, Monsieur Gilles Côté, Madame Marie-Josée Bibeau, Monsieur Bernard Coutu, tous formants quorum sous la présidence de Madame Audrey Sénéchal, mairesse.

Était aussi présente Madame Francine Rainville, directrice générale-greffière-trésorière.

Était absente Madame Josée Dallaire

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Audrey Sénéchal, présidente d'assemblée constate le quorum à 19 heures, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

### **2. ORDRE DU JOUR.**

#### **Résolution 2021-12-203**

Il est proposé par Monsieur Michel Allard et appuyé par Monsieur Bernard Coutu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **CET ORDRE DU JOUR SE LIT COMME SUIT:**

1. Mot de bienvenue.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2024.
4. Période de questions.
5. Levée de l'assemblée.

### **3 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023, 2024**

#### **Résolution 2021-12-204**

Il est proposé par Madame Line Rondeau et appuyé par Monsieur Michel Allard, il est résolu d'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisations de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, pour les années 2022, 2023 et 2024, soit établi comme suit :

Immobilisation	Coût approximatif	Subvention potentielle
<b>2022</b>		
Développement d'une coopérative Santé sur le territoire du pôle Brandon.	5 000 \$	
Parc	20 000 \$	PAC-Rural- volet 4
Chemin Faubourg	15 000 \$	

Province de Québec  
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



Premier rang et Ligne Piette	19 000 \$	6 000 \$
Réparation amélioration du centre	75 000 \$	75 000 \$
<b>2023</b>		
Développement d'une coopérative Santé sur le territoire du pôle Brandon.	6 000 \$	
Parc	10 000 \$	
Chemin Faubourg	15 000\$	
Premier rang et Ligne Piette	19 000 \$	6 000 \$
Réparation amélioration du centre	25 000 \$	
<b>2024</b>		
Développement d'une coopérative Santé sur le territoire du pôle Brandon.	6 000 \$	
Parc	5 000 \$	
Chemin Faubourg	19 000 \$	
Premier rang et Ligne Piette	6 000 \$	6 000 \$
Réparation amélioration du centre	25 000 \$	

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été formulée ni par courriel, ni par la poste, et par téléphone.

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 HEURES 07.**

**Résolution n° 2021-12-205**

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée déclare la clôture de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Marie-Josée Bibeau et appuyée par Madame Line Rondeau.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Audrey Sénéchal,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Francine Rainville,  
Directrice générale et  
greffière-trésorière.

Je, Audrey Sénéchal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Province de Québec  
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

